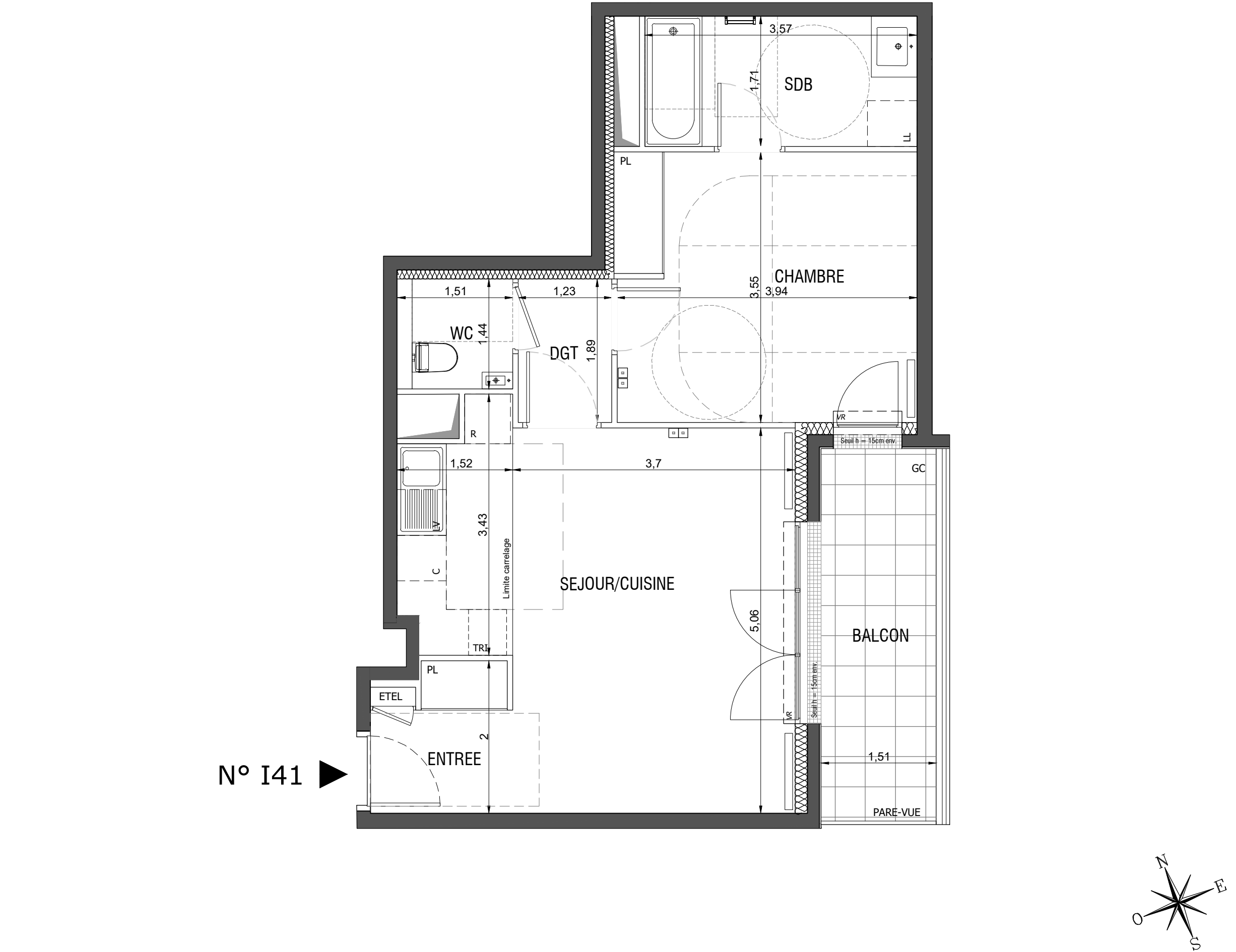
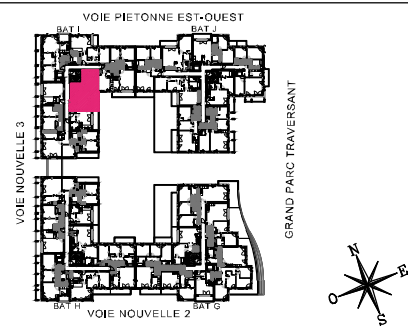




.Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.



ZAC DE L'ARSENAL - LOT A4
RUEIL MALMAISON



HALL I

APPARTEMENT DE 2 PIECES n° I41 au 4^{ème} étage

ENTREE/SEJOUR/CUISINE	26,50 m²
CHAMBRE	14,00 m²
SALLE DE BAIN	6,11 m²
DEGAGEMENT	2,32 m²
WC	2,19 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	51.12 m²
BALCON	7,35 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE	58.47 m²

LEGENDE			
	Prise RJ 45		Sèche Serviette
AP	Allège Pleine		Radiateur
AV	Allège Vitrée	R	Réfrigérateur
VR	Volet Roulant	LV	Lave Vaisselle
BSO	Brise soleil lames orientables	LL	Lave Linge
GC	Garde-corps	C	Cuisson
	Soffite / faux plafond	TRI	Tri sélectif
ETEL	Esp techn. elect. du lgt	---	Retombée de poutre
PL	Placard		

1/1 HSP env. 2.68m

Indice A Octobre 2018

Echelle : 0 50 100 200cm

